

L'opposition appelle l'EAC à saisir la CPI sur les crimes commis au Burundi

@rib News, 29/10/2011 2^{ème} M^émorandum de la Coalition ADC-IKIBIRI sur la situation des droits de l'homme au Burundi

Dans une lettre datée du 14 octobre 2011 adressée au président de l'East African Legislative Assembly (EALA) Parlement de l'EAC), avec pour objet la « Requête au sujet d'un génocide rampant au Burundi », les partis politiques membres de la Coalition politique de l'opposition ADC-IKIBIRI, déclarent que l'entretien et l'armement d'une milice CNDD-FDD dite "Imbonerakure", milice opérant à visage découvert souvent de connivence avec la police officielle et le Service National de Renseignements », ainsi que l'application d'une politique de génocide rampant contre l'opposition en général et le parti FNL en particulier ». Dans cette lettre accompagnée du 2^{ème} M^émorandum de la Coalition ADC-IKIBIRI sur la situation des droits de l'homme au Burundi, l'ADC-Ikibiri lance un cri de détresse en direction de l'EALA pour qu'elle invite le Procureur général de la Cour Pénale Internationale (CPI) à enquêter et à qualifier les crimes commis actuellement au Burundi, afin de traduire en justice leurs responsables.

Lire la lettre et le M^émorandum